

Regards sur la société canadienne

Le faible revenu chez les personnes ayant une incapacité au Canada

par Katherine Wall

Date de diffusion : le 11 août 2017



Statistique
Canada

Statistics
Canada

Canada

Comment obtenir d'autres renseignements

Pour toute demande de renseignements au sujet de ce produit ou sur l'ensemble des données et des services de Statistique Canada, visiter notre site Web à www.statcan.gc.ca.

Vous pouvez également communiquer avec nous par :

Courriel à STATCAN.infostats-infostats.STATCAN@canada.ca

Téléphone entre 8 h 30 et 16 h 30 du lundi au vendredi aux numéros suivants :

- | | |
|---|----------------|
| • Service de renseignements statistiques | 1-800-263-1136 |
| • Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants | 1-800-363-7629 |
| • Télécopieur | 1-514-283-9350 |

Programme des services de dépôt

- | | |
|-----------------------------|----------------|
| • Service de renseignements | 1-800-635-7943 |
| • Télécopieur | 1-800-565-7757 |

Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle que les employés observent. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur le site www.statcan.gc.ca sous « Contactez-nous » > « Normes de service à la clientèle ».

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population du Canada, les entreprises, les administrations et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques exactes et actuelles.

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Ministre de l'Industrie, 2017

Tous droits réservés. L'utilisation de la présente publication est assujettie aux modalités de l'[entente de licence ouverte](#) de Statistique Canada.

Une [version HTML](#) est aussi disponible.

This publication is also available in English.

Le faible revenu chez les personnes ayant une incapacité au Canada

par Katherine Wall

Aperçu de l'étude

La présente étude se fonde sur des données tirées de l'Étude longitudinale et internationale des adultes (ELIA) de 2014, et vise à évaluer la relation entre le faible revenu et les caractéristiques des personnes de 25 à 64 ans ayant une incapacité, notamment le type d'incapacité, sa classe de sévérité, l'âge auquel l'incapacité est apparue, la composition de la famille et d'autres facteurs de risque associés au faible revenu. La présente étude examine aussi la composition de la population à faible revenu en ce qui concerne l'incapacité et fournit des renseignements sur le lien entre l'emploi et le faible revenu au sein de cette population.

- En 2014, les personnes ayant une incapacité représentaient environ le cinquième de l'ensemble de la population âgée de 25 à 64 ans. De celles-ci, 23 % se trouvaient en situation de faible revenu, par rapport à 9 % des personnes n'ayant pas d'incapacité.
- Le taux de faible revenu varie en fonction du type d'incapacité. Par exemple, il était de 17 % chez les personnes ayant une incapacité physique ou sensorielle, de 27 % chez celles ayant une incapacité mentale ou cognitive et de 35 % chez celles ayant une combinaison de ces deux types d'incapacité.
- Le taux de faible revenu varie grandement selon la composition de la famille. Parmi les personnes ayant une incapacité, il était supérieur à 50 % chez les parents seuls et les personnes vivant seules, par rapport à 8 % chez les personnes ayant une incapacité qui vivaient avec un conjoint n'ayant pas d'incapacité.
- En 2014, les personnes hors famille âgées de 45 à 64 ans ayant une incapacité et les parents seuls ayant une incapacité représentaient près du quart de l'ensemble de la population à faible revenu. En revanche, les deux groupes représentaient 3 % de la population qui n'était pas à faible revenu.
- Parmi les personnes n'ayant pas d'emploi, 22 % de celles sans incapacité se trouvaient en situation de faible revenu, par rapport à 35 % de celles ayant une incapacité physique ou sensorielle, à 46 % de celles ayant une incapacité mentale ou cognitive et à 47 % de celles ayant une combinaison de ces deux types d'incapacité.

Introduction

Certains groupes sont plus susceptibles que d'autres de se retrouver en situation de faible revenu. C'est le cas des immigrants récents, des Autochtones, des parents seuls, des personnes hors famille âgées de 45 à 64 ans¹ et des personnes ayant une incapacité. Par conséquent, les politiques et les programmes conçus pour réduire la pauvreté se sont souvent fondés sur des interventions visant principalement les membres de ces groupes². Si l'on peut trouver de nombreux exemples d'études portant sur le faible revenu chez les Autochtones, les

immigrants récents et les parents seuls³, il y a cependant peu d'études détaillées sur le faible revenu chez les personnes ayant une incapacité.

Dans la présente étude, on entend par « incapacité » une déficience physique ou mentale qui ne fait pas l'objet de mesures d'accommodement dans le milieu environnant d'une personne, ce qui rend plus difficile la pratique de ses activités quotidiennes. On reconnaît ainsi qu'une déficience n'entraîne pas obligatoirement une incapacité si le milieu physique et social de la personne est adapté à

ses besoins⁴. Des études antérieures ont régulièrement montré que les personnes ayant une incapacité ont un revenu médian plus faible et sont moins susceptibles d'avoir un emploi et un diplôme d'études universitaires que les personnes sans incapacité⁵. Plus particulièrement, l'Enquête canadienne sur l'incapacité (ECI) de 2012 a révélé que chez les personnes de 25 à 64 ans, 49 % de celles ayant une incapacité occupaient un emploi, par rapport à 79 % de celles sans incapacité⁶.

L'emploi et le revenu des personnes ayant une incapacité dépendent aussi du type d'incapacité. Selon l'ECI de 2012, le revenu médian des personnes ayant une incapacité mentale ou cognitive allait de 12 200 \$ chez celles ayant un trouble de l'apprentissage à 14 700 \$ chez celles ayant une incapacité liée à la santé mentale⁷. En comparaison, le revenu médian des personnes ayant une incapacité physique ou sensorielle variait entre 15 500 \$ chez celles ayant un trouble de dextérité (contrôle de la motricité fine) et 24 200 \$ chez celles ayant un trouble auditif⁸. Selon un article portant sur l'incapacité et la pauvreté aux États-Unis, les personnes ayant une incapacité mentale affichent des taux de pauvreté plus élevés que celles ayant une incapacité physique ou sensorielle⁹.

Au Canada, la majorité des renseignements statistiques sur l'incapacité et le faible revenu provient de deux sources : l'ECI et l'Enquête canadienne sur le revenu (ECR). L'ECI est réalisée tous les cinq ans — généralement l'année qui suit le Recensement de la population — et comporte un vaste éventail de questions portant sur les expériences, les emplois et le niveau de scolarité des personnes ayant une incapacité. L'ECR est une enquête annuelle qui peut servir à suivre

l'évolution du taux de faible revenu des personnes ayant une incapacité au fil du temps (voir « *Sources de données, méthodes et définitions* »).

Une troisième source de renseignements statistiques sur l'incapacité et le faible revenu — l'Étude longitudinale et internationale des adultes (ELIA), réalisée tous les deux ans — offre de nombreux avantages. Elle comporte des questions détaillées portant sur l'incapacité qui sont posées à tous les membres des ménages ciblés par l'enquête, alors que l'ECR sélectionne au hasard une personne par ménage à titre de répondant. L'ELIA combine ainsi la plus grande fréquence de l'ECR et le niveau de détails plus élevé de l'ECI. Cela fait en sorte que l'ELIA, une des principales sources de données dans le cadre de la présente étude, est un supplément utile à l'ECR.

Le présent article contribue à la littérature existante de plusieurs façons. Tout d'abord, parmi les groupes de personnes âgées de 25 à 64 ans ayant une incapacité, il détermine lesquels ont des taux de faible revenu supérieurs. Pour ce faire, les données de l'ELIA sont mises à contribution pour étudier les liens entre le faible revenu et des caractéristiques telles que la composition de la famille, la classe de sévérité de l'incapacité ainsi que l'âge auquel celle-ci est apparue. Ensuite, il présente une nouvelle classification des types d'incapacité qui met en lumière le lien entre le faible revenu et trois catégories mutuellement exclusives d'incapacité : physique ou sensorielle (relatives à la vue, à l'ouïe, à la mobilité, à la dextérité, à la flexibilité ou à la douleur), mentale ou cognitive (relatives à la santé mentale, à l'apprentissage, à la mémoire ou au développement) et une combinaison de ces deux types d'incapacité.

Parmi les personnes ayant déclaré avoir une incapacité, 1 sur 4 se trouve en situation de faible revenu

Dans le présent article, on entend par « personnes à faible revenu » celles qui vivent dans un ménage gagnant moins que la moitié du revenu médian au Canada corrigé en fonction de la taille du ménage, c'est-à-dire la mesure de faible revenu après impôt (MFR-ApI). Malgré leurs différences sur le plan de la méthodologie, l'ECR et l'ELIA montrent des tendances semblables pour ce qui est de la proportion de la population ayant une incapacité (tableau 1). Selon les deux enquêtes, 1 Canadien âgé de 25 à 64 ans sur 5 a au moins une incapacité. Elles ont aussi révélé que les incapacités physiques et sensorielles représentent plus de la moitié des incapacités, tandis que les incapacités mentales et cognitives sont le type d'incapacité le moins fréquent. En outre, les deux enquêtes arrivent à la conclusion que les femmes sont plus susceptibles d'avoir une incapacité que les hommes.

Les deux enquêtes enregistrent aussi des taux de faible revenu semblables — entre 23 % et 24 % — chez les personnes ayant une incapacité (tableau 2). En outre, elles montrent toutes deux la même tendance pour ce qui est du faible revenu selon le type d'incapacité : les personnes ayant une incapacité mentale ou cognitive ou une combinaison d'incapacités sont plus susceptibles d'être à faible revenu que les personnes ayant uniquement une incapacité physique ou sensorielle. Les deux enquêtes ont également indiqué des taux de faible revenu semblables chez les personnes sans incapacité, soit environ 9 %.

Tableau 1
Proportion de la population âgée de 25 à 64 ans ayant déclaré avoir une incapacité¹

	ECR de 2013	ELIA de 2014
	pourcentage	
Les deux sexes		
Sans incapacité	80,2	79,7
Ayant une incapacité	19,8	20,3
Incapacité physique ou sensorielle	11,0	12,1
Incapacité mentale ou cognitive	3,0	2,6
Combinaison d'incapacités	5,8	5,7
Femmes		
Sans incapacité	77,3	77,4
Ayant une incapacité	22,7	22,7
Hommes		
Sans incapacité	83,2	82,0
Ayant une incapacité	16,8	18,0

1. Pour les deux enquêtes, la situation vis-à-vis de l'incapacité correspond à la période de collecte. Ces deux enquêtes ont été réalisées au début de 2014, et sont couplées aux fichiers de l'impôt sur le revenu de 2013.

Note : Par « combinaison d'incapacités », on entend les personnes qui ont à la fois une incapacité physique ou sensorielle et une incapacité mentale ou cognitive.

Sources : Statistique Canada, Enquête canadienne sur le revenu, 2013; Étude longitudinale et internationale des adultes, 2014.

Tableau 2
Mesure de faible revenu après impôt (MFR-ApI), selon la situation vis-à-vis de l'incapacité et le type d'incapacité, personnes de 25 à 64 ans¹

	ECR de 2013	ELIA de 2014
	pourcentage	
Les deux sexes		
Sans incapacité	8,9	8,6
Ayant une incapacité	23,5	23,2
Incapacité physique ou sensorielle	16,1	16,8
Incapacité mentale ou cognitive	22,8	26,6
Combinaison d'incapacités	37,9	35,3
Femmes		
Sans incapacité	9,8	9,3
Ayant une incapacité	25,0	23,1
Hommes		
Sans incapacité	8,0	7,9
Ayant une incapacité	21,6	23,3

1. Pour les deux enquêtes, la situation vis-à-vis de l'incapacité correspond à la période de collecte. Ces deux enquêtes ont été réalisées au début de 2014, et sont couplées aux fichiers de l'impôt sur le revenu de 2013.

Note : Par « combinaison d'incapacités », on entend les personnes qui ont à la fois une incapacité physique ou sensorielle et une incapacité mentale ou cognitive.

Sources : Statistique Canada, Enquête canadienne sur le revenu, 2013; Étude longitudinale et internationale des adultes, 2014.

La similitude entre les résultats de l'ECR et ceux de l'ELIA laisse entendre que les deux enquêtes sont comparables malgré leurs différences sur le plan de la méthodologie. Dans les sections

qui suivent, l'ELIA est utilisée pour fournir des renseignements sur les caractéristiques associées à des taux de faible revenu plus élevés chez les personnes ayant une incapacité.

La sévérité de l'incapacité est associée avec le faible revenu chez les personnes ayant une incapacité physique ou sensorielle

Il est possible de classer les incapacités selon leur sévérité, c'est-à-dire légère, modérée, sévère ou très sévère, en fonction de la fréquence à laquelle l'incapacité limite les activités quotidiennes d'une personne et de la mesure dans laquelle elle les restreint. Dans le cadre de la présente étude, les incapacités « plus sévères » comprennent les incapacités modérées, sévères et très sévères¹⁰.

Environ la moitié (51 %) des répondants à l'ELIA qui ont déclaré avoir une incapacité avaient une incapacité légère, tandis que les autres avaient une incapacité plus sévère. La classe de sévérité de l'incapacité varie selon le type d'incapacité; tandis que 82 % des incapacités mentales et cognitives sont légères, 84 % des combinaisons d'incapacités sont plus sévères. Les incapacités physiques et sensorielles sont divisées plus également : 60 % sont légères et 40 % sont plus sévères (tableau 3).

Les personnes ayant une incapacité plus sévère affichent un taux de faible revenu de 30 %, par rapport à 17 % chez celles ayant une incapacité légère. Cependant, le lien entre le faible revenu et la classe de sévérité diffère en fonction du type d'incapacité. Se chiffrant à 24 %, le taux de faible revenu des personnes ayant une incapacité physique ou sensorielle plus sévère est presque deux fois plus élevé que le taux de celles ayant une incapacité physique ou sensorielle légère (12 %). En revanche, parmi les personnes ayant une incapacité mentale ou cognitive ou une combinaison d'incapacités,

Le faible revenu chez les personnes ayant une incapacité au Canada

Tableau 3

Répartition des personnes âgées de 25 à 64 ans ayant déclaré avoir une incapacité, selon le type d'incapacité et la classe de sévérité, 2014

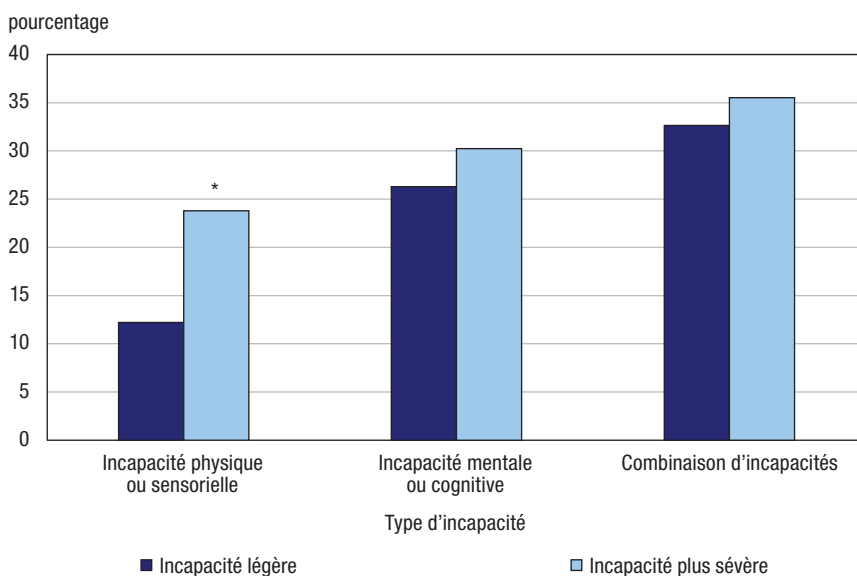
Type d'incapacité	Classe de sévérité de l'incapacité	
	Légère	Plus sévère
	pourcentage	
Incapacité physique ou sensorielle	50,7	49,3
Incapacité mentale ou cognitive	60,2	39,8
Combinaison d'incapacités	81,7	18,3
	16,2	83,8

Note : Par « combinaison d'incapacités », on entend les personnes qui ont à la fois une incapacité physique ou sensorielle et une incapacité mentale ou cognitive. Les incapacités « plus sévères » comprennent les incapacités modérées, sévères et très sévères.

Source : Statistique Canada, Étude longitudinale et internationale des adultes, 2014.

Graphique 1

Taux de faible revenu¹, selon le type d'incapacité et la classe de sévérité, personnes de 25 à 64 ans, 2014



* valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence (incapacité légère) ($p < 0,05$)

1. Le taux de faible revenu se fonde sur le revenu au cours de l'année 2013.

Note : Par « combinaison d'incapacités », on entend les personnes qui ont à la fois une incapacité physique ou sensorielle et une incapacité mentale ou cognitive. Les incapacités « plus sévères » comprennent les incapacités modérées, sévères et très sévères.

Source : Statistique Canada, Étude longitudinale et internationale des adultes, 2014.

le taux de faible revenu ne diffère pas de manière significative selon la classe de sévérité (graphique 1).

Le fait que l'incapacité apparaisse à un plus jeune âge n'a pas d'incidence sur le taux de faible revenu

La plupart des incapacités apparaissent à un âge plus avancé. Parmi les personnes âgées de 25 à

64 ans ayant une incapacité, 73 % le sont devenues à l'âge de 25 ans ou plus. Lorsqu'une incapacité apparaît avant l'âge de 25 ans, les personnes ayant une incapacité peuvent être plus susceptibles d'avoir un faible revenu si leur incapacité les empêche de poursuivre leurs études ou d'entrer sur le marché du travail.

Cependant, les personnes dont l'incapacité est apparue avant l'âge de 25 ans ont un taux de faible revenu légèrement inférieur à celles dont l'incapacité est apparue à l'âge de 25 ans et plus (20 % et 24 % respectivement). Cette différence est entièrement attribuable aux personnes plus jeunes (de 25 à 44 ans) dont l'incapacité est apparue avant l'âge de 25 ans, lesquelles affichent un taux de faible revenu de 16 %. Leur taux de faible revenu plus bas peut être expliqué par leur situation dans le ménage. En effet, les personnes plus jeunes dont l'incapacité est apparue avant l'âge de 25 ans sont particulièrement susceptibles de vivre dans un ménage constitué de personnes non apparentées telles que des colocataires : 13 % se trouvaient dans ce type de ménage¹. La mesure de faible revenu est calculée au moyen du revenu corrigé en fonction de la taille du ménage afin de tenir compte des économies réalisées en vivant avec d'autres personnes. Les personnes vivant avec des colocataires sont donc moins susceptibles de se retrouver en situation de faible revenu que les personnes vivant seules.

Les parents seuls et les personnes vivant seules qui ont une incapacité sont plus susceptibles d'avoir un faible revenu

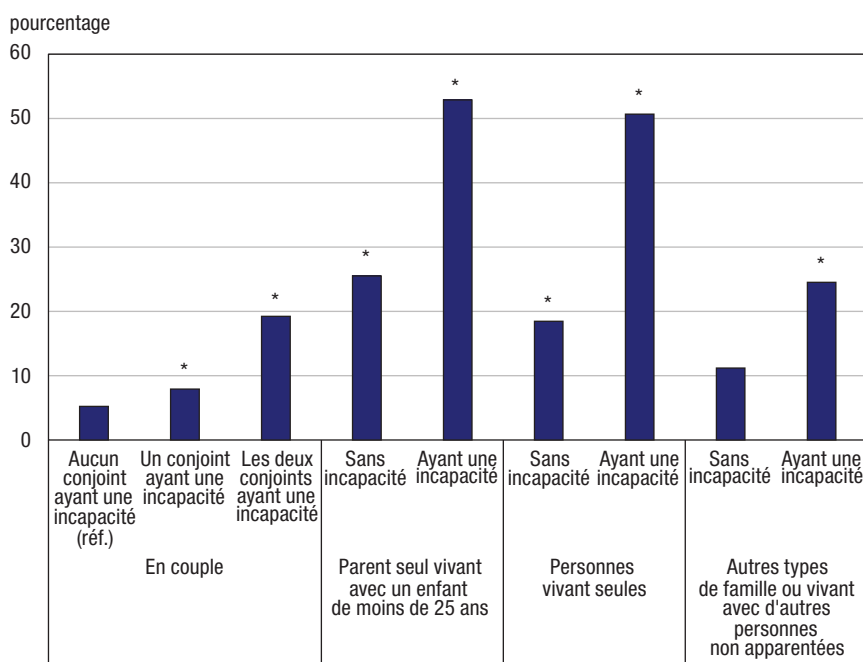
La présente étude portera à présent sur les différences selon le type de famille. Dans cette section, les

« couples » font référence aux personnes mariées ou en union libre, incluant les couples de même sexe. Les « parents seuls » sont les mères et les pères qui ne sont pas en couple et qui vivent avec un enfant de moins de 25 ans. Les « personnes vivant seules » sont celles qui ne sont pas en couple, qui n'ont pas d'enfants, et qui vivent seules. Enfin, les personnes vivant dans « d'autres types de famille ou avec des personnes non apparentées » comprennent les parents seuls vivant avec des enfants âgés de 25 ans et plus, mais aussi les personnes qui ne sont pas en couple ou qui ne sont pas des parents seuls mais qui vivent soit avec d'autres membres de leur famille, soit avec des personnes non apparentées.

Tant chez les personnes ayant une incapacité que chez celles n'en ayant pas, les personnes en couple sont les moins susceptibles de se trouver en situation de faible revenu, tandis que les parents seuls et les personnes seules sont les plus susceptibles de se retrouver dans cette situation (graphique 2). Cette tendance peut être due aux économies liées à la cohabitation et à la possibilité pour les partenaires de se soutenir l'un l'autre si l'un d'entre eux perd son emploi. Cependant, les personnes ayant une incapacité sont plus susceptibles que celles sans incapacité d'être des parents seuls ou de vivre seules.

Les personnes ayant une incapacité mentale ou cognitive ou une combinaison d'incapacités sont plus susceptibles que celles ayant une incapacité physique ou sensorielle de faire partie d'une famille composée d'un parent seul ou de vivre seules, et moins susceptibles d'être en couple avec un conjoint sans incapacité (tableau 4). De même, les personnes

Graphique 2
Taux de faible revenu¹, selon la composition de la famille et la situation vis-à-vis de l'incapacité, personnes de 25 à 64 ans, 2014



*valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence (en couple, aucun conjoint ayant une incapacité) ($p < 0,05$)

1. Le taux de faible revenu se fonde sur le revenu au cours de l'année 2013.

Source : Statistique Canada, Étude longitudinale et internationale des adultes, 2014.

ayant une incapacité plus sévère sont également plus susceptibles de vivre seules que celles ayant une incapacité légère. Le type de famille peut donc expliquer en grande partie les différences en matière de taux de faible revenu chez les personnes ayant des types d'incapacité et des classes de sévérité différents¹².

Les personnes hors famille âgées de 45 à 64 ans ayant une incapacité sont plus susceptibles d'être en situation de faible revenu que celles sans incapacité

La présente section fournit des informations sur le degré d'interaction entre les personnes ayant une incapacité et les personnes vivant hors famille. On peut définir

ces dernières comme étant des personnes vivant seules ou avec des personnes non apparentées. Comme les personnes ayant une incapacité sont plus susceptibles d'être des personnes hors famille âgées de 45 à 64 ans, il est nécessaire d'étudier cette caractéristique car celle-ci est associée à un risque accru de se retrouver en situation de faible revenu¹³.

En fait, l'incapacité explique en grande partie le fait que les personnes hors famille âgées de 45 à 64 ans ont un risque accru d'être à faible revenu. Environ 38 % de celles-ci ont une incapacité, par rapport à 19 % de leurs homologues plus jeunes.

Le faible revenu chez les personnes ayant une incapacité au Canada

Tableau 4
Composition de la famille des personnes âgées de 25 à 64 ans, selon la situation vis-à-vis de l'incapacité, le type d'incapacité et la classe de sévérité, 2014

	En couple			Parent seul vivant avec un enfant de moins de 25 ans	Personnes vivant seules	Autres types de famille ou vivant avec d'autres personnes non apparentées
	Aucun parent ayant une incapacité ¹	Un parent ayant une incapacité	Les deux parents ayant une incapacité ²			
	pourcentage					
Situation vis-à-vis de l'incapacité						
Sans incapacité	63,3	11,4	0,3	6,0	11,7	7,4
Ayant une incapacité	1,0	44,7	17,0	8,3	16,7	12,2
Type d'incapacité						
Incapacité physique ou sensorielle	1,0	52,3	19,2	6,9	13,8	6,9
Incapacité mentale ou cognitive	1,9	41,8	9,1	9,2	18,2	19,9
Combinaison d'incapacités	0,6	30,0	16,0	11,1	22,1	20,2
Classe de sévérité de l'incapacité						
Légère	1,3	52,7	16,6	8,2	12,7	8,5
Plus sévère	0,8	36,5	17,6	8,4	20,7	16,0

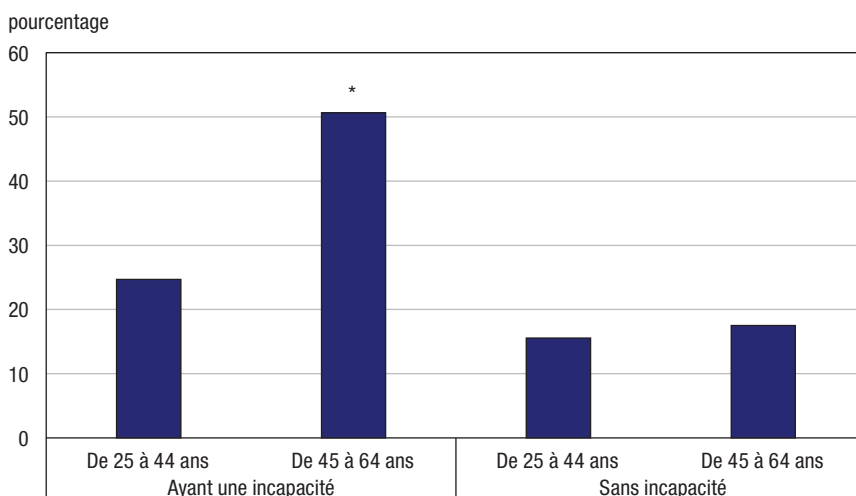
1. Dans cette catégorie, les personnes ayant une incapacité sont des enfants âgés de plus de 25 ans vivant avec des parents qui n'ont pas d'incapacité.

2. Dans cette catégorie, les personnes sans incapacité sont des enfants âgés de plus de 25 ans vivant avec des parents qui ont tous les deux une incapacité.

Note : Par « combinaison d'incapacités », on entend les personnes qui ont à la fois une incapacité physique ou sensorielle et une incapacité mentale ou cognitive.

Source : Statistique Canada, Étude longitudinale et internationale des adultes, 2014.

Graphique 3
Taux de faible revenu¹, selon la situation vis-à-vis de l'incapacité et le groupe d'âge, personnes hors famille de 25 à 64 ans, 2014



* valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence (ayant une incapacité, de 25 à 44 ans) ($p < 0,05$)

1. Le taux de faible revenu se fonde sur le revenu au cours de l'année 2013.

Sources : Statistique Canada, Enquête canadienne sur le revenu, 2013; Étude longitudinale et internationale des adultes, 2014.

En outre, plus de la moitié des personnes hors famille âgées de 45 à 64 ans ayant une incapacité se trouvent en situation de faible revenu, ce qui représente un taux

deux fois plus élevé que celui de leurs homologues de 25 à 44 ans (graphique 3). En revanche, le taux de faible revenu des personnes hors famille n'ayant pas d'incapacité ne

diffère pas de manière significative selon le groupe d'âge¹⁴. Le taux de faible revenu plus élevé des personnes hors famille plus âgées ayant une incapacité est lié à la situation d'emploi : 30 % des personnes hors famille plus âgées ayant une incapacité occupent un emploi, par rapport à 82 % de leurs homologues plus jeunes.

Les personnes ayant une incapacité représentent 41 % de la population à faible revenu

Une autre perspective de la relation entre la situation vis-à-vis de l'incapacité et le faible revenu peut être obtenue en examinant la part de ceux qui ont une incapacité parmi la population à faible revenu.

Les personnes ayant une incapacité représentent 41 % de la population en situation de faible revenu, par rapport à 18 % de la population qui n'est pas en situation de faible revenu. Le fait d'avoir une incapacité est donc un facteur de risque

Le faible revenu chez les personnes ayant une incapacité au Canada

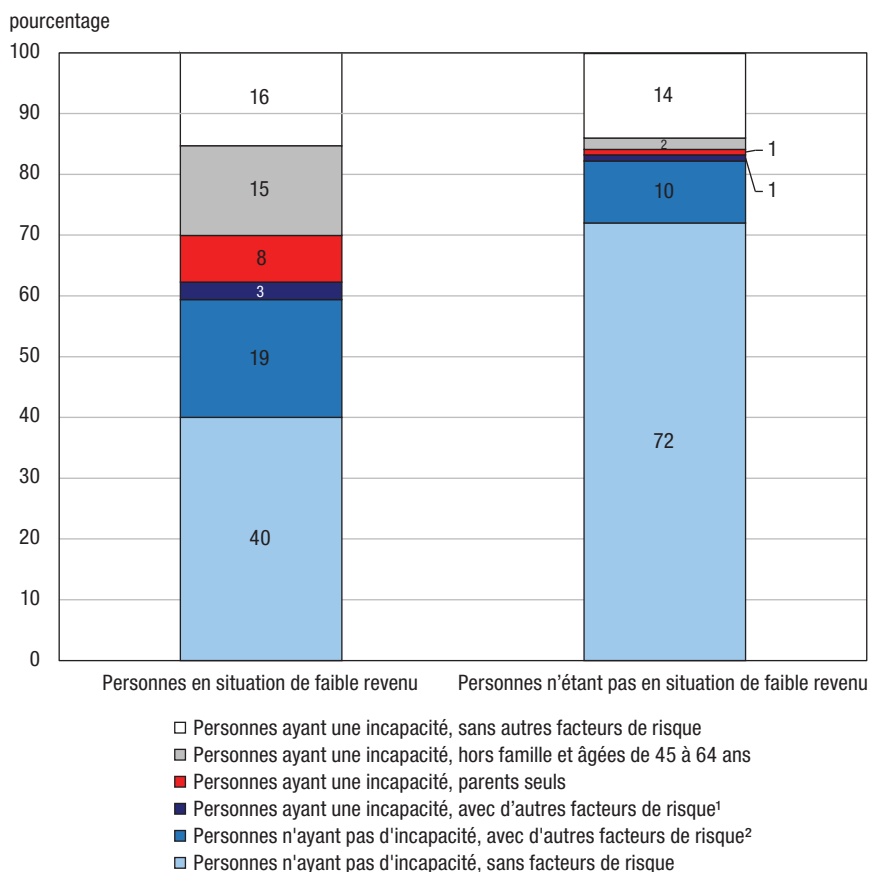
important qui accroît la probabilité de se retrouver en situation de faible revenu. Les personnes avec une incapacité ne sont toutefois pas représentées de la même manière au sein de la population à faible revenu.

Les personnes qui présentent d'autres facteurs de risque en plus d'avoir une incapacité sont surreprésentées au sein de la population à faible revenu, particulièrement les personnes hors famille plus âgées et les parents seuls. Ces deux groupes représentent près du quart (23 %) de l'ensemble des personnes en situation de faible revenu, mais ne comptent que pour 3 % de la population qui n'est pas en situation de faible revenu (graphique 4).

En revanche, les personnes qui ont une incapacité, mais qui n'ont pas d'autres facteurs de risque¹⁵ sont représentés de façon semblable parmi ceux qui sont en situation de faible revenu et parmi ceux qui ne le sont pas (16 % et 14 % respectivement).

Les résultats présentés plus haut ont montré que les parents seuls ayant une incapacité et les personnes hors famille plus âgées ont des taux de faible revenu plus élevés : environ la moitié des personnes composant chaque groupe a un faible revenu. Les personnes ayant une incapacité sont aussi plus susceptibles de présenter ces deux facteurs de risque. Tandis que les personnes ayant une incapacité représentent le cinquième de la population totale, elles représentent 27 % des parents seuls et 38 % des personnes seules plus âgées.

Graphique 4
Répartition de la population en situation de faible revenu et de la population n'étant pas en situation de faible revenu, selon la catégorie de facteur de risque, personnes de 25 à 64 ans, 2014



1. Comprend les personnes ayant une incapacité qui sont des immigrants récents, qui ont déclaré une identité autochtone, et qui ne sont pas des parents seuls ou des personnes hors familles âgées de 45 à 64 ans.

2. Comprend les immigrants récents, les parents seuls, et ceux qui ont déclaré une identité autochtone.

Source : Statistique Canada, Étude longitudinale et internationale des adultes, 2014.

Lorsqu'elles sont sans emploi, les personnes ayant une incapacité sont plus susceptibles d'être en situation de faible revenu que celles sans incapacité

L'emploi et l'aide gouvernementale sous forme de transferts de revenu peuvent aider à réduire l'incidence du faible revenu. L'examen de l'emploi et des sources de revenu

met en lumière le rôle que celles-ci pourraient jouer pour réduire le taux de faible revenu des personnes ayant une incapacité.

Les personnes ayant une incapacité sont plus susceptibles d'être sans emploi que celles sans incapacité. En outre, lorsqu'elles occupent un emploi, elles sont moins susceptibles de travailler à temps plein (tableau 5). C'est particulièrement le cas des personnes ayant une combinaison

Tableau 5
Situation d'emploi, selon la situation vis-à-vis de l'incapacité, personnes de 25 à 64 ans¹, 2014

	Employé à temps plein	Employé à temps partiel	Sans emploi
	pourcentage		
Situation d'emploi			
Sans incapacité	73	11	16
Ayant une incapacité	45	13	41
Incapacité physique ou sensorielle	53	13	33
Incapacité mentale ou cognitive	48	16	36
Combinaison d'incapacités	26	12	62
Taux de faible revenu			
Sans incapacité (réf.)	5	13	22
Ayant une incapacité	8	19	41*
Incapacité physique ou sensorielle	6	16	35*
Incapacité mentale ou cognitive	14	20	46*
Combinaison d'incapacités	13*	25*	47*

* valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence (sans incapacité) ($p < 0,05$)

1. La situation d'emploi renvoie au fait que le répondant occupait un emploi au cours de la semaine précédant l'interview, qui a eu lieu au cours des six premiers mois de 2014. Le taux de faible revenu se fonde sur le revenu au cours de l'année 2013. Par « emploi à temps plein », on entend un emploi comprenant en moyenne au moins 30 heures de travail par semaine.

Note : Par « combinaison d'incapacités », on entend les personnes qui ont à la fois une incapacité physique ou sensorielle et une incapacité mentale ou cognitive.

Source : Statistique Canada, Étude longitudinale et internationale des adultes, 2014.

d'incapacités; 26 % de celles-ci occupent un emploi à temps plein, par rapport à environ la moitié des personnes ayant une incapacité physique ou sensorielle ou une incapacité mentale ou cognitive, et à 73 % des personnes n'ayant pas d'incapacité.

Parmi les personnes sans emploi, celles ayant une incapacité sont plus susceptibles que les autres d'être en situation de faible revenu. Alors que 22 % des personnes sans incapacité et sans emploi ont un faible revenu, ce taux grimpe à 35 % chez celles ayant une incapacité physique ou sensorielle, à 46 % chez celles ayant une incapacité mentale ou cognitive, et à 47 % chez celles ayant une combinaison d'incapacités.

Même lorsqu'elles occupent un emploi, les personnes ayant une combinaison d'incapacités affichent un taux de faible revenu supérieur à celui des personnes sans incapacité. Le taux de faible revenu des personnes occupant un emploi à

temps plein atteint 13 % chez les personnes ayant une combinaison d'incapacités, par rapport à 6 % chez les personnes ayant une incapacité physique ou sensorielle et à 5 % chez celles n'ayant pas d'incapacité.

Étant donné leurs taux d'emploi inférieurs, les personnes ayant une incapacité ont un revenu d'emploi moyen inférieur — d'environ 23 000 \$ — à celui des personnes n'ayant pas d'incapacité (tableau 6). Une partie de cette différence est compensée par le fait qu'en moyenne, les personnes ayant une incapacité reçoivent 3 100 \$ de plus en transferts gouvernementaux et paient 5 500 \$ de moins en impôts. De même, les personnes ayant une incapacité mentale ou cognitive ou une combinaison d'incapacités ont moins de revenus d'emploi, reçoivent des sommes plus importantes en transferts gouvernementaux et paient moins d'impôts que celles ayant une incapacité physique ou sensorielle.

Les personnes ayant une incapacité et qui vivent seules ont un revenu d'emploi inférieur d'environ 9 000 \$ à celui des personnes ayant une incapacité dont le conjoint a également une incapacité. Elles reçoivent 2 600 \$ de plus en transferts gouvernementaux et paient 1 200 \$ de moins en impôts.

Les parents seuls éprouvent des difficultés semblables à celles des personnes ayant une incapacité qui vivent seules, en plus du défi d'avoir à prendre soin d'enfants. Cependant, ils reçoivent aussi des sommes plus importantes sous forme de prestations gouvernementales. Tout comme les personnes seules, les parents seuls ont un revenu d'emploi inférieur d'environ 9 000 \$ à celui des personnes ayant une incapacité dont le conjoint a également une incapacité mais dans leur cas, les taux d'emploi à temps plein et à temps partiel étaient comparables.

Lorsqu'on tient compte des autres facteurs, la composition de la famille demeure un déterminant important du faible revenu chez les personnes ayant une incapacité

Des régressions logistiques ont été estimées afin de comprendre la relation entre l'incapacité et le faible revenu. Tout d'abord, des modèles ont été exécutés pour déterminer dans quelle mesure l'incapacité est associée à un risque accru d'être en situation de faible revenu, ainsi que la façon dont le lien entre le faible revenu et d'autres variables diffère entre les personnes ayant une incapacité et celles n'en ayant pas¹⁶.

D'après les résultats de la régression pour l'ensemble de la population, après avoir pris en compte d'autres facteurs (comme le niveau de scolarité, l'âge, le sexe, la région

Le faible revenu chez les personnes ayant une incapacité au Canada

Tableau 6
Revenu personnel et revenu du ménage¹, selon la situation vis-à-vis de l'incapacité et la composition de la famille, personnes de 25 à 64 ans, 2014

	Revenu personnel moyen				Revenu du ménage moyen	
	Revenu d'emploi	Transferts gouvernementaux	Autres revenus	Impôt sur le revenu	Revenu après impôt	Revenu après impôts ajusté ²
	dollars					
Situation vis-à-vis de l'incapacité						
Sans incapacité	52 200	2 500	5 300	11 600	48 300	...
Ayant une incapacité	29 300	5 600	3 900	6 100	32 600	...
Incapacité physique ou sensorielle	35 700	4 400	4 800	7 900	37 100	...
Incapacité mentale ou cognitive	26 800	6 000	1 500	4 500	29 800	...
Combinaison d'incapacités	16 600	7 800	2 900	3 000	24 400	...
Composition de la famille — personnes ayant une incapacité³						
En couple, un seul conjoint ayant une incapacité	34 400	3 800	4 500	6 900	35 800	54 700
En couple, les deux conjoints ayant une incapacité	31 100	4 500	4 500	6 000	34 200	45 800
Parent seul vivant avec un enfant de moins de 25 ans	22 200	11 200	3 900	3 200	34 000	27 100
Autres types de famille ou vivant avec d'autres personnes non apparentées	14 700	7 700	1 400	2 200	21 600	40 600
Personnes vivant seules	21 900	7 100	4 000	4 800	28 200	28 200

... n'ayant pas lieu de figurer

1. Au cours de l'année 2013.

2. Ajusté pour tenir compte de la taille du ménage.

3. Cette catégorie exclut les personnes dont la situation au sein de leur famille est « enfant ».

Note : Par « combinaison d'incapacités », on entend les personnes qui ont à la fois une incapacité physique ou sensorielle et une incapacité mentale ou cognitive. Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre aux totaux indiqués.

Source : Statistique Canada, Étude longitudinale et internationale des adultes (ELIA), 2014.

de résidence et la composition de la famille), la probabilité d'être en situation de faible revenu était de 16 % chez les personnes ayant une incapacité, par rapport à 6 % chez celles n'en ayant pas (tableau 7).

Tandis que les personnes plus jeunes et les femmes étaient plus susceptibles d'être à faible revenu au sein de la population n'ayant pas d'incapacité, l'âge et le sexe n'étaient

pas des facteurs significatifs chez les personnes ayant une incapacité. En outre, parmi les personnes n'ayant pas d'incapacité, celles ayant fait des études postsecondaires inférieures au baccalauréat étaient moins susceptibles de se retrouver en situation de faible revenu que les personnes ayant seulement un diplôme d'études secondaires. Cette

association n'était pas significative chez les personnes ayant une incapacité.

La composition de la famille était le facteur de risque le plus important chez les personnes ayant une incapacité. La probabilité que les parents seuls et les personnes vivant seules aient un faible revenu était de près de 50 %, par rapport à 8 % chez les personnes vivant dans une famille où la personne ayant une incapacité vivait avec un conjoint n'ayant pas d'incapacité¹⁷. En outre, la composition de la famille était un facteur explicatif plus probant en matière de faible revenu chez les personnes ayant une incapacité que chez celles sans incapacité¹⁸.

Un ensemble de modèles exécutés uniquement pour la population ayant une incapacité a été utilisé pour déterminer les liens entre le faible revenu et le type d'incapacité, sa classe de sévérité et l'âge auquel l'incapacité est apparue¹⁹. Le modèle a aussi été exécuté séparément pour les deux groupes d'âge ainsi que pour différents types d'incapacité²⁰.

Dans l'ensemble, chez les personnes ayant une incapacité, le type d'incapacité et la sévérité de celle-ci étaient associés à un faible revenu. Toutes choses étant égales par ailleurs, la probabilité que les personnes ayant une incapacité physique ou sensorielle ou une incapacité légère se retrouvent en situation de faible revenu était de 14 %, par rapport à plus de 20 % chez les personnes ayant une incapacité mentale ou cognitive, une combinaison d'incapacités ou une incapacité plus sévère (tableau 8). L'âge auquel l'incapacité est apparue n'était pas significativement associé au faible revenu dans aucune des cinq régressions²¹.

Le faible revenu chez les personnes ayant une incapacité au Canada

Tableau 7
Probabilité prédite d'être en situation de faible revenu, selon diverses caractéristiques, personnes de 25 à 64 ans, 2014

	Tous	Sans incapacité	Ayant une incapacité
	probabilité prédite		
Situation vis-à-vis de l'incapacité			
Aucune incapacité (réf.)	0,06
Ayant une incapacité	0,16**
Composition de la famille			
En couple, conjoint n'ayant pas d'incapacité (réf.)	0,05	0,04	0,08
En couple, conjoint ayant une incapacité	0,08**	0,06*	0,20**
Parent seul vivant avec un enfant de moins de 25 ans	0,26**	0,21**	0,51**
Autres types de famille ou vivant avec d'autres personnes non apparentées			
Personnes vivant seules	0,11**	0,09*	0,21**
	0,26**	0,19**	0,49**
Groupe d'âge			
25 à 44 ans (réf.)	0,09	0,08	0,18
45 à 64 ans	0,07*	0,05**	0,18
Sexe			
Homme (réf.)	0,07	0,06	0,17
Femme	0,08	0,07*	0,18
Région			
Provinces de l'Atlantique			
Québec	0,09	0,08	0,18
Ontario (réf.)	0,09	0,07	0,19
Provinces des Prairies	0,09	0,07	0,23
Colombie-Britannique	0,04**	0,04*	0,08**
	0,08	0,06	0,17
Niveau de scolarité			
Sans diplôme d'études secondaires	0,18**	0,18**	0,30**
Diplôme d'études secondaires	0,11**	0,10**	0,20
Études postsecondaires inférieures au baccalauréat (réf.)	0,07	0,06	0,15
Baccalauréat ou niveau supérieur	0,05†	0,04	0,13
Statut d'immigrant			
Non-immigrant (réf.)	0,07	0,05	0,18
Immigrant (n'importe quelle date d'arrivée)	...	0,11**	0,16
Immigrant avant 2004	0,09†
Immigrant récent (2004 ou année ultérieure)	0,22**
Identité autochtone			
Non-autochtone (réf.)	0,08
Autochtone	0,16**

... n'ayant pas lieu de figurer

* valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence (réf.) ($p < 0,05$)

** valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence (réf.) ($p < 0,01$)

† valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence (réf.) ($p < 0,10$)

Note : Il s'agit de probabilités prédites en fonction des effets marginaux à la moyenne provenant de régressions logistiques.

Source : Statistique Canada, Étude longitudinale et internationale des adultes, 2014.

Les parents seuls et les personnes vivant seules affichaient constamment des taux de probabilité prédite parmi les plus élevés en matière de faible revenu. Cependant, le niveau de risque différerait d'un groupe d'âge à un autre. Chez les personnes plus jeunes, la probabilité que les parents seuls aient un faible revenu était de 61 %, par rapport à 26 % chez les personnes vivant seules. Inversement, chez les personnes plus âgées, le risque était plus élevé chez les personnes vivant seules; leur probabilité d'avoir un faible revenu était de 52 %, par rapport à 35 % chez les parents seuls. Les personnes plus âgées vivant dans d'autres types de famille ou avec d'autres personnes affichaient aussi un plus grand risque d'être à faible revenu, quoiqu'à un degré moindre, leur probabilité prédite étant de 20 %. Leurs homologues plus jeunes n'affichaient cependant pas de risque plus élevé.

Parmi les autres différences entre les groupes d'âge, il y a le fait que les personnes plus jeunes dont le diplôme d'études secondaires était le plus haut niveau de scolarité atteint affichaient une probabilité significativement supérieure d'être en situation de faible revenu que celles ayant terminé des études postsecondaires inférieures au baccalauréat. En revanche, le risque n'était pas significativement plus élevé chez les personnes plus âgées qui n'avaient qu'un diplôme d'études secondaires.

La distinction des régressions en fonction du type d'incapacité a permis de relever deux autres différences. Tout d'abord, le fait

Le faible revenu chez les personnes ayant une incapacité au Canada

Tableau 8
Probabilité prédite d'être en situation de faible revenu, selon diverses caractéristiques, personnes âgées de 25 à 64 ans ayant déclaré avoir une incapacité, 2014

	Groupe d'âge			Type d'incapacité	
	Tous	De 25 à 44 ans	De 45 à 64 ans	Physique ou sensorielle	Combinaison d'incapacités
	probabilité prédite				
Composition de la famille					
En couple, un seul conjoint ayant une incapacité (réf.)	0,08	0,08	0,07	0,07	0,12
En couple, les deux conjoints ayant une incapacité	0,19**	0,17	0,21**	0,16*	0,30*
Parent seul vivant avec un enfant de moins de 25 ans	0,48**	0,61**	0,35**	0,32**	0,64**
Autres types de famille ou vivant avec d'autres personnes non apparentées	0,17*	0,09	0,20**	0,16†	0,21
Personnes vivant seules	0,46**	0,26**	0,52**	0,36**	0,60**
Groupe d'âge					
25 à 44 ans (réf.)	0,17	0,14	0,26
45 à 64 ans	0,17	0,12	0,31
Sexe					
Homme (réf.)	0,16	0,16	0,16	0,12	0,29
Femme	0,18	0,14	0,19	0,14	0,30
Région					
Provinces de l'Atlantique	0,17	0,17	0,17	0,15	0,23
Québec	0,19	0,20	0,19	0,15	0,44
Ontario (réf.)	0,22	0,20	0,21	0,16	0,35
Provinces des Prairies	0,08**	0,05**	0,09**	0,07**	0,10**
Colombie-Britannique	0,17	0,19	0,15	0,10	0,36
Niveau de scolarité					
Sans diplôme d'études secondaires	0,28**	0,28*	0,27*	0,24**	0,33
Diplôme d'études secondaires	0,20†	0,28**	0,15	0,16†	0,32
Études postsecondaires inférieures au baccalauréat (réf.)	0,14	0,11	0,15	0,10	0,29
Baccalauréat ou niveau supérieur	0,13	0,08	0,16	0,10	0,24
Statut d'immigration					
Non-immigrant (réf.)	0,18	0,14	0,18	0,13	0,31
Immigrant	0,15	0,26	0,12	0,13	0,20
Type d'incapacité					
Incapacité physique ou sensorielle (réf.)	0,14	0,12	0,15
Incapacité mentale ou cognitive	0,25**	0,22†	0,27†
Combinaison d'incapacités	0,22*	0,16	0,22†
Classe de sévérité de l'incapacité					
Incapacité légère (réf.)	0,14	0,13	0,14	0,10	0,23
Incapacité plus sévère	0,21*	0,19	0,21†	0,17*	0,31
Âge auquel l'incapacité est apparue					
Moins de 25 ans (réf.)	0,14	0,12	0,16	0,12	0,23
25 ans et plus	0,18	0,17	0,17	0,13	0,33

... n'ayant pas lieu de figurer

* valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence (réf.) ($p < 0,05$)

** valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence (réf.) ($p < 0,01$)

† valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence (réf.) ($p < 0,10$)

Note : Il s'agit de probabilités prédites en fonction des effets marginaux à la moyenne provenant de régressions logistiques.

Source : Statistique Canada, Étude longitudinale et internationale des adultes, 2014.

d'avoir une incapacité plus sévère était significativement associé à un plus grand risque d'être à faible revenu chez les personnes ayant une incapacité physique ou sensorielle. Toutefois, la différence n'était pas significative chez les personnes ayant une combinaison d'incapacités. Ensuite, parmi les personnes ayant une incapacité physique ou sensorielle, celles dont le niveau de scolarité le plus élevé était un diplôme d'études secondaires affichaient un risque supérieur d'être à faible revenu. Cependant, il n'y avait aucun lien significatif entre le niveau de scolarité et le faible revenu chez les personnes ayant une combinaison d'incapacités.

Conclusion

La présente étude se fonde sur les données de l'Étude longitudinale et internationale des adultes (ELIA) pour mettre davantage en lumière la relation entre le faible revenu et les différents aspects de l'incapacité. Elle révèle que la composition de la famille est un facteur important pour expliquer le taux supérieur de faible revenu des personnes ayant une incapacité. Cela appuie la pertinence de l'ELIA dans le cadre de l'analyse sur l'incapacité, puisqu'elle recueille des données sur tous les membres de la famille.

Les personnes ayant une incapacité affichent des risques particulièrement élevés de se trouver en situation de faible revenu si elles présentent également d'autres facteurs de risque, notamment le fait d'être un parent seul ou une personne hors famille plus âgée. Les personnes ayant une incapacité qui sont soit des parents seuls, soit des personnes hors famille plus âgées représentent près du quart de la population totale à faible revenu au Canada.

Le faible revenu chez les personnes ayant une incapacité au Canada

La présente étude révèle aussi que le taux de faible revenu supérieur chez les personnes hors famille plus âgées est principalement attribuable au taux élevé d'incapacité chez ces personnes, de même qu'au risque particulièrement élevé d'être à faible revenu parmi les personnes ayant une incapacité qui sont hors famille et plus âgées. Chez les personnes sans incapacité, la différence des taux de faible revenu entre les personnes hors famille plus âgées et les personnes seules plus jeunes est beaucoup moins marquée.

La présente étude a aussi montré que le type d'incapacité et la classe de sévérité sont liés à un risque plus élevé d'être à faible revenu. Toutefois, une partie de cette association s'explique par le lien qu'ont ces deux facteurs avec la composition de la famille.

Le nombre important de renseignements que fournit l'ELIA sur l'incapacité fait d'elle une ressource précieuse pour comprendre la vie des personnes ayant une incapacité. Au fil du temps, ces renseignements

pourraient s'avérer très utiles pour analyser la persistance du faible revenu chez les personnes ayant une incapacité, ainsi que pour mieux comprendre l'orientation des relations de cause à effet entre l'incapacité, la composition de la famille et le faible revenu.

Katherine Wall est analyste à la Division de la statistique du revenu de Statistique Canada.

Sources de données, méthodes et définitions

Sources de données

L'étude longitudinale et internationale des adultes (ELIA) de 2014 et l'Enquête canadienne sur le revenu (ECR) de 2013 sont les principales sources de données sur lesquelles se fonde la présente étude. Ces deux enquêtes ont été réalisées au début de 2014 et sont couplées aux dossiers de l'impôt sur le revenu de 2013. Les deux enquêtes comportent certaines différences.

Parmi les différences principales, il y a le fait que l'ELIA est longitudinale : elle étudie les mêmes personnes chaque fois qu'elle est réalisée afin de suivre l'évolution de leur situation au fil du temps. Par conséquent, l'ELIA de 2014 est représentative de la population canadienne en 2012, année au cours de laquelle le premier cycle de l'ELIA a été réalisé. Puisque la population canadienne évolue au fil du temps, certains groupes, comme les immigrants récents, peuvent être sous-représentés dans l'ELIA par rapport à l'ECR.

L'une des autres différences est le fait que l'ELIA pose des questions détaillées portant sur l'incapacité à tous les membres des ménages interviewés, alors que l'ECR utilise une version plus courte des questions qui sont posées à une personne choisie au hasard dans chacun des ménages. En outre, les questions détaillées de l'ELIA portant sur différents sujets (y compris l'éducation, le travail et la santé) pourraient servir à mieux comprendre les liens entre certains changements de la vie des personnes ayant une incapacité (p. ex. changement de la situation d'emploi ou de l'état de santé) et le fait qu'ils entrent dans la catégorie du faible revenu ou qu'ils en sortent.

L'échantillon de l'ELIA comprend 25 504 personnes dans les ménages sélectionnés. De ce nombre, 18 433 ont été interviewées et pondérées pour rendre l'échantillon représentatif de la population cible²². L'échantillon de l'ECR comprend 57 717 répondants; on a posé des questions portant sur l'incapacité à 23 579 d'entre eux. Le présent article se sert des poids de l'ECR propres aux répondants à qui des questions portant sur l'incapacité ont été posées.

Population cible

Dans le cadre de la présente étude, la population cible est constituée de Canadiens de 25 à 64 ans (à l'exclusion des personnes vivant dans des réserves ou dans les territoires, l'ECR et l'ELIA ne couvrant pas ces régions)²³. Le lien entre l'incapacité et le faible revenu étant différent chez les aînés, ceux-ci sont exclus de cette étude. La population cible comprend 12 220 répondants à l'ELIA dans 7 587 ménages. Elle comprend 15 242 répondants à l'ECR dans le même nombre de ménages puisque les questions portant sur l'incapacité sont posées à une personne par ménage.

Concepts relatifs à l'incapacité

La mesure de l'incapacité utilisée dans la présente étude se fonde sur les questions d'identification des incapacités (QII)²⁴. Ces dernières constituent la mesure de l'incapacité employée par Statistique Canada. Elles fournissent une mesure se fondant sur le modèle social de l'incapacité qui tient compte

Sources de données, méthodes et définitions (suite)

de la limitation d'activités afin de déterminer les cas d'incapacité. Les QII sont conçues pour être intégrées à de nombreuses enquêtes générales auprès de la population en vue de permettre de comparer les personnes ayant une incapacité et celles qui n'en ont pas.

L'ECR de 2013 se servait d'une version plus courte des QII, qui regroupait les types d'incapacité en cinq grandes catégories : vision, ouïe, physique, cognitive et santé mentale. Celle-ci ne permettait pas de calculer un score de sévérité. En raison des contraintes de temps relatives à l'ECR, on a posé des QII à une seule personne par ménage. Un poids de sondage spécial a été calculé pour rendre ce sous-échantillon représentatif de l'ensemble de la population. Dans le cadre de l'ELIA de 2014, toutefois, on a utilisé la version longue des QII — qui détermine 10 types d'incapacité et permet le calcul d'un score de sévérité — et on a posé les QII à tous les membres du ménage. Pour pouvoir comparer les résultats de l'ECR et ceux de l'ELIA, les indicateurs de l'ELIA qui sont comparables à ceux de la version courte ont été utilisés en fonction des cinq grands types d'incapacité. Ceux-ci ont été créés pour permettre la comparaison des données de l'ELIA à celles de toute enquête se servant de la version courte des QII.

Veuillez noter que même si l'Enquête canadienne sur l'incapacité (ECI) de 2012 s'est servie des QII pour déterminer les personnes ayant une incapacité, les avantages associés à l'utilisation des QII ont été atténués par deux facteurs qui ont eu une incidence sur les taux d'incapacité. Tout d'abord, les questions filtres

ayant servi à déterminer les personnes les plus susceptibles d'avoir une incapacité au moyen de l'Enquête nationale auprès des ménages (ENM) de 2011 n'étaient pas les filtres des QII. Il s'agissait plutôt des anciennes questions portant sur les activités de la vie quotidienne, qui pouvaient omettre des personnes ayant des incapacités moins visibles (p. ex. incapacités cognitives, associées à la douleur ou relatives à la santé mentale). Ensuite, l'ECI de 2012 a été réalisée près de deux ans après l'Enquête nationale auprès des ménages. Cela signifie qu'il a été impossible de trouver certains répondants à l'ENM jugés comme étant très susceptibles d'avoir une incapacité pour qu'ils prennent part à l'ECI. En outre, les personnes chez qui une incapacité est apparue plus récemment n'ont pas pu être ajoutées à la base de sondage. C'est pourquoi les taux d'incapacité de 2012 ne sont pas comparables à ceux des QII dans les enquêtes générales auprès de la population. Cependant, les taux de l'ECI de 2017 iront davantage de pair avec les autres enquêtes, les questions filtres du Recensement de 2016 étant les filtres des QII.

Concepts relatifs au faible revenu

La mesure de faible revenu après impôt (MFR-ApI), une norme de Statistique Canada, sert de méthode principale pour mesurer le faible revenu. Elle définit ce dernier comme le fait de gagner moins de la moitié du revenu médian canadien, corrigé en fonction de la taille du ménage.

Notes

1. Par « personne hors famille », on entend toute personne qui ne vit pas avec des personnes apparentées.
2. Voir Fang et Gunderson (2016).
3. Voir, par exemple, Wilson et Macdonald (2010); Morissette et Ostrovsky (2007); Fleury (2007) ou Picot et coll. (2007).
4. Voir Grondin (2016).
5. Voir Fang et Gunderson (2016); Heisz et coll. (2016) et Arim (2015).
6. Voir Turcotte (2014).
7. Voir le communiqué du *Quotidien* publié le 29 février 2016 au sujet de l'Enquête canadienne sur l'incapacité.
8. L'échantillon de l'Enquête canadienne sur l'incapacité est tiré des répondants au questionnaire détaillé de recensement (en 2011, à l'Enquête nationale auprès des ménages). C'est pourquoi, avant 2017, une partie des données sur le revenu a été autodéclarée, et une autre a été tirée des fichiers de données fiscales. En revanche, les données sur le revenu de l'ECR et de l'ELIA sont tirées entièrement des fichiers de données fiscales (tout comme les données du recensement et de l'ECI à partir de 2016).
9. Voir Stapleton et coll. (2006).
10. Dans la plupart des études, les incapacités légères et modérées sont regroupées, tout comme les incapacités sévères et très sévères. Dans le cadre de la présente étude, les personnes dont l'incapacité est modérée, sévère ou très sévère sont regroupées en raison de la petite taille de l'échantillon pour chacune de ces catégories.

11. Lorsqu'une mesure de faible revenu après impôt se fonde sur des familles économiques (personnes apparentées vivant ensemble) plutôt que sur des ménages (toutes personnes vivant ensemble) est utilisée, le taux pour les personnes plus jeunes chez qui l'incapacité est apparue à un âge plus précoce est de 22 %, ce qui est semblable au taux de 24 % des personnes plus âgées chez qui l'incapacité est apparue à un âge plus avancé. Tant pour les mesures de faible revenu se fondant sur les familles économiques que pour celles se fondant sur les ménages, les taux de faible revenu les plus élevés ont été observés chez les personnes plus âgées chez qui l'incapacité est apparue à un plus jeune âge ainsi que chez les personnes plus jeunes chez qui l'incapacité est apparue à un âge plus avancé.
12. Les relations de cause à effet possibles entre l'incapacité, la composition de la famille et le faible revenu sont complexes. Une étude américaine a révélé que l'apparition d'une incapacité empêchant une personne de travailler était associée à une baisse marquée du revenu ainsi qu'à une probabilité accrue de divorce (Singleton, 2012). Une autre étude, qui ne distinguait pas les incapacités en fonction de leur degré d'incidence sur la capacité de travailler, n'a établi aucun lien entre l'apparition de l'incapacité et le divorce (Charles et Stephens, 2004). Des théories peuvent être élaborées pour d'autres relations. Par exemple, les défis économiques auxquels les parents seuls et les personnes vivant seules sont plus susceptibles de faire face ont une incidence sur leur bien-être physique et mental, ce qui entraîne une incapacité qui, à son tour, est associée à une nouvelle baisse du revenu.
13. La monoparentalité, le statut d'Autochtone et le statut d'immigrant sont les autres facteurs de risque associés au faible revenu. La taille de l'échantillon de l'ELIA n'est pas suffisante pour examiner les personnes autochtones ayant une incapacité ou les immigrants récents ayant une incapacité.
14. Pour évaluer si le fait d'être une « personne hors famille âgée de 45 à 64 ans » constitue un risque pour les personnes sans incapacité, des modèles de régression supplémentaires ont été estimés au moyen de données de l'ELIA et de l'ECR, le faible revenu étant la variable dépendante et une variable composite constituée de l'âge et du type de famille tenant lieu de principale variable indépendante. Trois mesures de faible revenu ont été utilisées pour trois groupes légèrement différents de personnes sans incapacité : les personnes qui n'étaient pas en couple ou des parents seuls avec un enfant de moins de 25 ans, les personnes hors famille, et les personnes vivant seules. Des 15 régressions effectuées, une seule présentait un lien significatif entre l'âge et le faible revenu, soit celle utilisant les données de l'ELIA avec la MFR-Apl et les personnes hors famille. Les résultats des régressions sont disponibles sur demande.
15. Il s'agit de personnes ayant une incapacité qui ne sont pas des personnes hors famille âgées de 45 à 64 ans, des parents seuls, des Autochtones ou des immigrants.
16. Certaines variables ont dû être omises des modèles pour la sous-population ayant une incapacité et celle n'en ayant pas en raison de la taille insuffisante de l'échantillon.
17. Le rapport de cotes des parents seuls et des personnes vivant seules est demeuré élevé lorsque l'on a compris la situation d'emploi dans la régression. Cela laisse entendre que leur probabilité plus élevée de ne pas avoir d'emploi par rapport aux personnes appartenant à d'autres types de familles n'explique pas leur plus forte probabilité d'avoir un faible revenu.
18. Lorsque des régressions ont été effectuées en utilisant la composition de la famille comme seule variable explicative, la régression pour les personnes ayant une incapacité avait une mesure de robustesse plus élevée (statistique C) que celle pour les personnes sans incapacité.
19. La régression ne tenait pas compte des enfants ayant une incapacité qui vivaient avec des parents sans incapacité.
20. La taille de l'échantillon des personnes ayant une incapacité mentale ou cognitive était trop petite pour permettre l'exécution d'une régression distincte.
21. Rappelons que ces résultats se fondent sur des données transversales, et non sur des données longitudinales.
22. Les enfants de moins de 15 ans compris dans l'échantillon de l'ELIA n'ont pas été interviewés. En outre, les adultes qui se sont joints au ménage après le premier cycle de l'ELIA ont été interviewés, mais pas pondérés.
23. La population cible exclut les personnes qui n'ont pas répondu aux questions portant sur l'incapacité, celles dont le type d'incapacité n'a pas pu être déterminé en raison de la non-réponse et celles dont le type d'incapacité est inconnu.
24. Pour obtenir de plus amples renseignements sur les questions d'identification des incapacités, voir Grondin (2016).

Documents consultés

- ARIM, Rubab. 2015. « Un profil de l'incapacité chez les Canadiens âgés de 15 ans ou plus, 2012 », *Enquête canadienne sur l'incapacité, 2012*, mars, produit n° 89-654-X au catalogue de Statistique Canada.
- CHARLES, Kerwin Kofi, et Melvin STEPHENS Jr. 2004. « Job displacement, disability, and divorce », *Journal of Labor Economics*, avril, vol. 22, n° 2, p. 489 à 522.
- FANG, Tony, et Morley GUNDERSON. 2016. « Poverty dynamics among vulnerable groups in Canada », *Income Inequality: The Canadian Story, The Art of the State Volume V*, publié sous la direction de David A. Green, W. Craig Riddell et France St-Hilaire, Montréal, Institut de recherche en politiques publiques.
- FLEURY, Dominique. 2007. *Étude de la pauvreté et de la pauvreté au travail chez les immigrants récents au Canada : Rapport final*, Ottawa, Ressources humaines et Développement social Canada.
- GRONDIN, Chantal. 2016. « Nouvelles mesures de l'incapacité dans les enquêtes : questions d'identification des incapacités (QII) », *Enquête canadienne sur l'incapacité, 2012*, février, produit n° 89-654-X au catalogue de Statistique Canada.
- HEISZ, Andrew, Geranda NOTTEN et Jerry SITU. 2016. « Le lien entre les compétences et le faible revenu », *Regards sur la société canadienne*, février, produit n° 75-006-X au catalogue de Statistique Canada.
- MORISSETTE, René, et Yuri OSTROVSKY. 2007. *L'instabilité du revenu des parents seuls, des célibataires et des familles biparentales au Canada, 1984 à 2004*, produit n° IIF0019M au catalogue de Statistique Canada, série « Documents de recherche — Direction des études analytiques », n° 297, Ottawa.
- PICOT, Garnett, Feng HOU et Simon COULOMBE. 2007. *Le faible revenu chronique et la dynamique du faible revenu chez les nouveaux immigrants*, produit n° IIF0019M au catalogue de Statistique Canada, série « Documents de recherche — Direction des études analytiques », n° 294, Ottawa.
- SINGLETON, Perry. 2012. « Insult to injury: Disability, earnings, and divorce », *Journal of Human Resources*, automne, vol. 47, n° 4, p. 972 à 990.
- STAPLETON, David C., et coll. 2006. « Dismantling the poverty trap: Disability policy for the twenty-first century », *The Milbank Quarterly*, vol. 84, n° 4, p. 701 à 732.
- TURCOTTE, Martin. 2014. « Les personnes avec incapacité et l'emploi », *Regards sur la société canadienne*, décembre, produit n° 75-006-X au catalogue de Statistique Canada.
- WILSON, Daniel, et David MACDONALD. 2010. *The Income Gap Between Aboriginal Peoples and the Rest of Canada*, Ottawa, Centre canadien de politiques alternatives.